

Avis d'ouverture d'enquête Publique Unique - Captage de la mère des fontaines / commune d'Ollioules

De: "Cyril Martello"

09/10/2020 17:42

À: smfptb.olioules-epvar@administrations83.net

Monsieur le commissaire enquêteur,

Je prends attache avec vous dans le dossier visé en objet au nom et pour le compte de Monsieur Frédéric KIENTZY et son épouse Madame Patricia née BORD, propriétaires des parcelles cadastrées section AC 16, AC 496 et AC 498, , 83190 Ollioules.

La parcelle AC 498 est sise dans le périmètre de protection rapprochée, à 50 mètres du captage (l.5. page 6).

Je vous communique à toutes fins utiles, et en réserve des droits de mes clients, leur titre de propriété du 21 décembre 2012 dressé par Maître BINDELLI, Notaire à Solliès-Pont, duquel il ressort l'existence de servitudes pouvant directement être impactées par les aménagements projetés, à savoir :

- Une servitude d'aqueduc (page 12 de l'acte notarié) ;
- Une servitude de puisage d'eau (page 13 de l'acte notarié) ;
- Une servitude de passage (page 15 de l'acte notarié).

Je vous prie d'agréer, Monsieur le commissaire enquêteur, l'assurance de ma considération distinguée.

Maître Cyril Martello

AVOCAT

Le Palais Clemenceau

4 Place Noël BLACHE

83000 TOULON

TEL : 04 94 92 87 16

FAX : 04 94 91 17 93

RGPD - Les informations recueillies vous concernant font l'objet d'un traitement destiné à Maître Cyril MARTELLO pour le suivi de votre dossier, ainsi que pour toute action judiciaire ou extra-judiciaire. Le destinataire de ces données est Maître Cyril MARTELLO. La durée de conservation des données est de 5 ans à compter de l'archivage de votre dossier. Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement de celles-ci ou une limitation du traitement. Vous pouvez vous opposer au traitement des données vous concernant et disposez du droit de retirer votre consentement à tout moment en vous adressant à Maître Cyril MARTELLO. Vous avez la possibilité d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle.

Avant d'imprimer cet e-mail, pensez à son impact sur l'environnement, merci.